

de Cureirys, et, en 1301, une nouvelle vigne et une garenne voisine de la précédente.

En 1302, ses biens s'augmentaient d'une vigne et d'une bande de terrain au port de Chantois. Ces acquisitions étaient faites à Jean Lyron de Presles et à Etienne son fils, dit Prêlat. La même année, les frères du précédent, Mathieu, Barthélemy et Durantin de Presles, cédaient à Guillaume par voie d'échange, une vigne sise « vers le chemin par où l'on va de Presles au port de Chantois, moyennant 10 livres viennois et contre échange une autre vigne appartenant au dit du Verdier, sise au vignoble de Presles, près la vigne de Jean de Changy » (1).

Un demi-siècle avait suffi à des hommes audacieux et entreprenants pour constituer au Verdier une seigneurie puissante avec droits féodaux, de justice et péage sur la rivière de Loire (2).

En 1305, le descendant de Guillaume du Verdier voulut, comme les grands seigneurs d'alors, avoir son hôtel en ville. Dans ce but, le 12 septembre de cette année, il acheta à Hugonin Foucher, fils de feu Guillaume Foucher, « pour le prix de 130 livres tournois et une robe à raies, une maison sise à Roanne, avec banc en avant et place par derrière, près la voie publique par où l'on va de la maison Hugues Labes à la maison *A la Denina*. . . »

Au mois d'octobre de cette même année, Guillaume achetait à Bochart de Chantois, pour le prix de 400 livres tour-

(1) Roland Gros, escuyer, vend à Guillaume du Verdier, damoiseau, pour le prix de 25 livres viennoises, 25 sols viennois de cens que lui devaient ses tenanciers de Cordelle et de Saint-Maurice.

(2) « Del Seigneyns », paroissien de Cordelle, fait donation à Guillaume, seigneur du Verdier, de tous les droits qu'il a ou peut avoir sur une vigne sise à Lignebonne, jadis achetée à Guillaume de Sermaises.